



COMMUNIQUÉ INTERSYNDICAL

L'intersyndicale a entendu les **propositions de la Direction** lors de notre réunion du 1er février qui sont les suivantes :

- Augmentation Générale de 4 % pour les salaires inférieurs à 35K€, de 3 % pour les autres (augmentation plafonnée à 3000 € pour les salaires supérieurs à 100 K€) ;
- Enveloppe d'augmentation individuelle de 0,6 % de la masse salariale ;
- Passerelle CET/PERCO ;
- Congés anniversaire 40 ans ;
- Forfait mobilité durable (500 € / an).

L'intersyndicale fait une contre-proposition pour converger vers des mesures acceptables et à la hauteur des attentes.

- Notre priorité reste une Augmentation Générale des salaires pour tous de 5,2 % rétroactive au 1er janvier avec un plancher de 2 080 € pour les salaires inférieurs à 40 000 € ;
- Une prime de partage de la valeur pour tous ;
- Une majoration du ticket restaurant de 9 € à 10,83 € ;
- Congé anniversaire 40 ans à pérenniser ;
- Clause de revoyure : obligation de renégocier selon l'évolution de l'inflation.

L'intersyndicale donne rendez-vous à la Direction le 16 février et reste dans l'attente d'une 4ème date de négociation en remplacement de la réunion du 7 février.